Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 35 (1988)
Heft: 9

Werbung

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La protection civile aide les agriculteurs à apprécier la situation de leur ferme. Ceci constitue une mesure préventive importante en temps de paix qui apporte une information sur les possibilités de protection en cas de situation grave. (Photos: OFPC/Friedli)

formés des possibilités de protection et d'atténuation des dégâts à la ferme et peuvent en outre acquérir un certain bagage d'expériences pratiques. Après une mise sur pied de la protection civile, l'agriculteur astreint à servir dans la protection civile dispose d'un équipement personnel de protection AC et lui et sa famille trouvent en principe refuge et protection dans un abri situé à proximité de sa ferme. Pour pouvoir assurer l'exploitation quotidienne de sa ferme, il peut être dispensé pour un temps limité de son service de protection civile. Il peut de surcroît compter sur l'appui d'autres occupants de l'abri. Les mesures de protection dans l'agriculture relèvent en premier lieu de l'initiative individuelle. C'est pourquoi elles occupent une place de plus en plus importante dans la formation professionnelle des agriculteurs. En cas de situation grave, les exploitations agricoles peuvent, une fois que la protection de la population est assurée, trouver un soutien auprès de l'organisation de la protection civile de leur commune.

Suggestions et orientations

Le concept de la manifestation organisée lors de l'Olma à Saint-Gall a été élaboré par Hans-Peter Wächter, dipl. Natw. EPF, instructeur à l'Office cantonal de la protection civile de Saint-Gall, et préparé en étroite collaboration avec l'Office fédéral de la protection civile et diverses organisations agricoles professionnelles. Un an et demi de planification ont débouché sur l'organisation d'une exposition démontrant d'une part la nécessité de la protection dans l'agriculture et suggérant d'autre part certaines solutions à ce problème. Les organisateurs ne sont en fait pas en mesure de fournir des solutions ad hoc. Forte d'un soutien massif de la Direction de l'Olma, la section de Saint-Gall/Appenzell souhaite fournir quelques orientations aux agriculteurs actifs et aux organisations professionnelles chargées de trouver des solutions aux problèmes de protection civile dans l'agriculture.

La section de Saint-Gall/Appenzell est bien consciente que les différents points de vue concernant la protection civile dans l'agriculture sont parfois très éloignés. Si l'exposition de Saint-Gall permet de relancer et d'approfondir le débat, les organisateurs de la présentation spéciale et des manifestations qui l'accompagnent auront atteint un de leurs objectifs. S'ils réussissent en outre à attirer l'attention des agriculteurs en exercice sur les possibilités souvent fort simples de se protéger et de les sensibiliser aux problèmes que pose la mise en sécurité de la base alimentaire en temps de crise, un deuxième objectif sera alors atteint. Quoi qu'il en soit, on doit continuer de rechercher des solutions pour résoudre les problèmes de protection à la ferme.

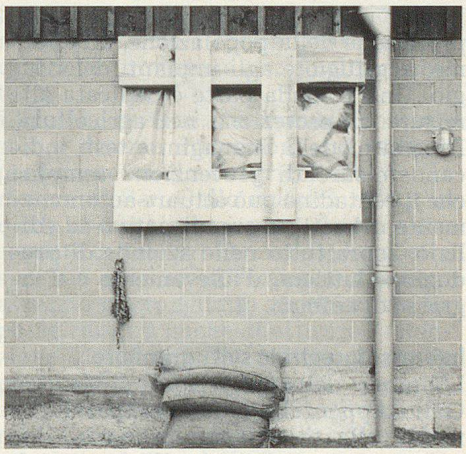

Des constructions très simples (faites de sacs de sable, de briques, de bois, de plastique, etc.) permettent de fermer des ouvertures d'étables ou d'écuries. Ceci permet de créer une ventilation indirecte de l'étable par le fenil et les animaux domestiques sont mieux protégés contre le rayonnement et les éclats.

ARTLUX

Ihr Partner für:

Zivilschutz-Matratzen
- Kissen
- Wolldecken
- Schlafsäcke
- Matratzenüberzüge (nach Mass)
- Liegestellen / Trockenklosett-System

Matratzen nach Mass für:
Personalunterkünfte / Ferienheime / Touristenlager

ARTLUX
Grenzsteinweg 620
5745 Safenwil
Telefon 062 67 15 68

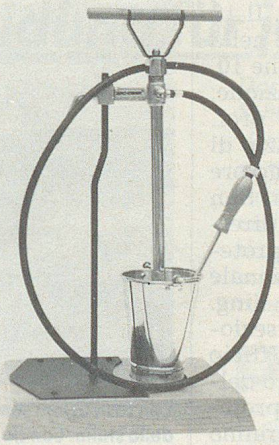

GESCHENK-ARTIKEL

Eimerspritze miniature

Höhe mit Sockel 36 cm
Reichweite ca. 3 m

Gravuren nach Ergebnis

Alleinverkauf durch

MAURER

Uniformen und Feuerwehrbedarf
Chräenbachstrasse 6
CH-5620 Zufikon
Telefon 057 33 46 04